ACADÉMIE
DE VERSAILLES
Liberté
Égalité
Fraternité

FAUT-IL UNE AUTORISATION PARENTALE DE PRISE DE SON D'UN MINEUR / D'UN MAJEUR ?

EST-IL SI SIMPLE DE DEMANDER DES CAPSULES AUDIO ?

QUELLE UTILISATION DES CAPSULES AUDIO ?

1 Légalement …

L'autorisation n'a pas lieu d'être pour un travail en classe

- Recueillir des autorisations parentales avant même de demander à des élèves de déposer un enregistrement sur l'ENT est le signe que le « devoir oral » n'apparaît pas encore comme un devoir ordinaire. Il n'y a pas d'autorisation pour rendre une copie.
- Demander à des élèves de s'enregistrer en classe pour s'écouter, faire réécouter son enregistrement à la classe, est donc possible. Lorsque la pratique est exceptionnelle dans la classe ou l'établissement, la demande d'enregistrement peut entraîner un refus de l'élève ou de la classe. Ce refus doit être géré avec tact (voir plus loin).

L'autorisation ne serait pas nécessaire pour l'enregistrement de la voix seule

- Des élèves sont régulièrement interrogés par des journalistes pour des radios, ou par les services de communication des rectorats lors de la couverture d'un évènement ; ils sont diffusés sans la mention du nom des élèves sans aucune autorisation parentale.
- Le cas est différent d'un artiste qui serait enregistré dans les mêmes conditions et dont la voix pourrait être reconnue parce qu'elle est identifiable par l'auditeur.
- Pour une diffusion sur un site public institutionnel (par exemple lors de l'illustration d'une activité permettant le travail de l'oral par une capsule sonore) on peut cependant craindre qu'un élève soit reconnu par ses camarades.

On se reportera donc à :

- https://eduscol.education.fr/398/protection-des-donnees-personnelles-et-assistance
- On trouve à cette adresse une autorisation (reproduite en annexe de ce document avec de plus une proposition d'aménagement pour les capsules audio).

2 Élèves et professeur dans la classe …

Envisager avec sa classe ou, individuellement avec des élèves, les modalités de réalisation et d'usage des capsules audio est, en soi, une activité de travail de l'oral puisqu'elle amène les élèves à argumenter …

Construire une relation de confiance avec le professeur est nécessaire

- L'élève ne doit pas craindre de courir un risque en confiant un enregistrement au professeur. Il ne se pose pas la question de ce qui sera fait de sa copie mais il peut s'inquiéter de l'usage qui sera fait d'une capsule audio.
- Si le professeur enregistre avec son téléphone, il doit le faire de manière ostensible : on peut donner l'habitude que le téléphone du professeur ou de l'élève soit posé sur la table.
- Le professeur doit expliquer où il déposera l'enregistrement (*monnuage*, ENT etc.), préciser qu'il le supprimera de son téléphone.

- Avant toute diffusion en classe, le professeur doit s'assurer du consentement de l'élève : certains élèves ne veulent pas s'écouter eux-mêmes mais acceptent que le professeur le fasse pour donner des conseils dans le cadre d'une évaluation formative (exceptionnellement, la première fois qu'un professeur entendra la voix d'un élève timide pourra être *via* un enregistrement) ; d'autres vont vouloir s'écouter avec le professeur mais pas seuls. Il faut accompagner l'appropriation de l'outil par l'élève.

Construire une relation de confiance avec les camarades est nécessaire

- L'élève ne doit pas craindre de courir un risque en étant enregistré par le portable d'un camarade lorsqu'une production orale de groupe est demandée : il peut être prudent de ne pas envisager d'enregistrement avec les téléphones personnels qui peuvent enregistrer d'autres voix que celles du propriétaire. Utiliser les fonctions d'enregistrement des ordinateurs et tablettes de l'établissement est préférable.
- Le professeur doit être vigilant sur l'usage qui peut être fait d'une capsule, même sans qu'elle soit détournée, une bonne pratique consiste à détruire les capsules des téléphones, tablettes et ordinateurs au fur et à mesure qu'elles sont déposées dans des espaces personnels auxquels seul l'élève concerné et le professeur peuvent accéder.
- Le dépôt sur un espace commun à la classe est possible mais demande certainement l'écriture préalable d'une charte de classe.
- Il peut être intéressant de voir avec ses collègues comment intégrer ces aspects à la charte informatique de l'établissement et comment en travailler l'appropriation en équipe pour que toute la communauté soit bien consciente que ces règles protègent tous les élèves et tous les enseignants dans toutes les activités scolaires.

3 Professeurs hors la classe …

Utilisation des enregistrements d'élèves pour des formations

- Lors d'une formation en présentiel, utiliser une capsule est possible ; on est d'autant plus à l'aise qu'on peut expliquer dans quel cadre on a recueilli cette capsule et que l'élève a donné son autorisation (sans que la préoccupation soit ici d'ordre légal).
- Lors d'une formation à distance, utiliser une capsule c'est généralement la mettre à disposition et courir le risque qu'elle soit enregistrée puis utilisée ensuite à mauvais escient (détournement ou dépôt sur un site personnel). Pour responsabiliser les participants à la formation, on peut prévoir une charte d'utilisation des ressources.

Si l'on ne veut / ne peut pas demander d'autorisations…

- On peut utiliser un logiciel qui déforme la voix avant la mise en ligne mais la capsule peut alors perdre de l'intérêt.
- On peut se poser la question : « la capsule audio est-elle indispensable ? Le script ne suffirait-il pas ? ».

Utilisation des enregistrements d'élèves pour illustrer des ressources en ligne

- Lors de la mise à disposition d'une capsule sur un site institutionnel ou personnel, il n'est plus possible de contrôler l'usage qui est fait de la capsule.
- Les élèves peuvent retrouver les capsules si on leur a expliqué qu'on les utiliserait à des fins de formation. Des tiers peuvent utiliser ces capsules en les détournant.

Demander des autorisations parentales est nécessaire avant toute mise en ligne sur un site public. On peut adapter l'autorisation donnée en annexe.

Exemple d'adaptation des points 1, 2 et 3 de l'autorisation

1 Finalité envisagée

Réalisation de capsules audio pendant des activités d'enseignement pour :

- Utilisation principale dans le cadre de la formation des élèves (acquisition de compétences orales tout au long de la scolarité).
- Utilisation secondaire dans le cadre de la formation des enseignants (analyse de pratiques pédagogiques ; exemples de bonnes pratiques …).

~~2 Désignation du projet~~ *[sans objet]*

3 Modes d'exploitation envisagés

Support	Étendue de la diffusion
En ligne	Internet : ac-versailles.fr ; eduscol.education.fr
Audition collective	Usages à vocation éducative, de formation ou de recherche Usages de communication externe de l'institution

***

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Liberté Égalité Fraternité

Autorisation parentale d'enregistrement et d'utilisation de l'image/la voix d'une personne mineure

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de l'enregistrement, la captation, l'exploitation et l'utilisation de l'image des élèves (photographie, voix) quel que soit le procédé envisagé. Elle est formulée dans le cadre du projet spécifié ci-dessous et les objectifs ont été préalablement expliqués aux élèves et leurs responsables légaux.

4

5 Vu le Code Civil (article 9), la Déclaration universelle des droits de l'homme (article 12), la Convention européenne des droits de l'homme (article 8) et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (article 7)

6 Vu le règlement général européen N° 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données (RGPD) et à la loi n° 78-17 du 06 janvier 1978 modifiée le 29 juin 2018 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

[A compléter par l'école ou l'établissement scolaire en début d'année scolaire]

Ecole ou établissement scolaire : _____

Tél. : _____ **Code postal / Commune** : _____

Année scolaire : _____ **Classe de :** _____

1- Finalités envisagées

Gestion administrative, activités pédagogiques,
Merci de détailler autant que possible les différentes finalités envisagées et de les compléter si besoin :

_____

_____

2- Désignation du projet audio-visuel *

Projet : « _____ »

Titre de l'œuvre si applicable : _____

L'enregistrement aura lieu aux dates/moments et lieux indiqués ci-après.

Date(s) d'enregistrement _____ Lieu(x) d'enregistrement : _____

La présente autorisation est consentie à titre gratuit. Le producteur de l'œuvre audiovisuelle créée ou le bénéficiaire de l'enregistrement exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre/cet enregistrement. L'œuvre/l'enregistrement demeurera sa propriété exclusive. Le producteur/le bénéficiaire de l'autorisation, s'interdit expressément de céder les présentes autorisations à un tiers.

* Le cas échéant

3- Modes d'exploitation envisagées

Autorisation	support	Conservation	Étendue de la diffusion
☐ OUI ☐ NON	Gestion administrative Logiciel de vie scolaire	1 année scolaire	Personnels administratif, équipe pédagogique et vie scolaire
☐ OUI ☐ NON	Trombinoscope	1 année scolaire	Personnels administratif, équipe pédagogique et vie scolaire, élèves de l'établissement.
☐ OUI ☐ NON	Pour un usage collectif dans sa classe	1 année scolaire	Personnels administratif, équipe pédagogique et vie scolaire, élèves de l'établissement
☐ OUI ☐ NON	En Ligne	1 année scolaire	**Site avec accès réservé** (ENT, plateforme, extranet …) Précisez le(s) site(s) : ……..…….……
☐ OUI ☐ NON	En Ligne	1 année scolaire	**Internet** (monde entier) Précisez le(s) site(s) : ……..…….……
☐ OUI ☐ NON	Support de stockage amovible	1 année scolaire	Précisez les destinataires du support : …….……
☐ OUI ☐ NON	Projection collective	1 année scolaire	☐ **Usage collectif dans les classes** des élèves enregistrés ☐ **Autres usages institutionnels** à vocation éducative, de formation ou de recherche. ☐ **Usages de communication externe** de l'institution.
☐ OUI ☐ NON	Autre (précisez)	1 année scolaire	Précisez les destinataires : …….……..

4- Consentement de l'élève

☐ On m'a expliqué et j'ai compris à quoi servait ce projet.

☐ On m'a expliqué et j'ai compris qui pourrait voir cet enregistrement.

Et je suis d'accord pour que l'on enregistre, pour ce projet, ☐ mon image ☐ ma voix.

Nom prénom de l'élève : …….

Signature :

5- Autorisation parentale

Je (Nous) soussigné(e)(s) : [*Nom – Prénom*]
Demeurant : [*adresse*]
Et [*Nom – Prénom*]
Demeurant : *[adresses à préciser si différentes]*
Agissant en qualité de représentant(s) légal(aux) de : *[Nom – Prénom de l'élève]*
Je reconnais être entièrement investi de mes droits civils à son égard. Je reconnais expressément que le mineur que je représente n'est lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image et/ou de sa voix, voire de son nom et

☐ autorise(ons) la captation de l'image / de la voix de l'enfant et l'utilisation qui en sera faite par son école / établissement scolaire.

☐ n'autorise(ons) pas la captation de l'image / de la voix de l'enfant.

Merci d'écrire lisiblement le mot **« REFUS »** : _____

Fait à ……..

Le ……. Signature (s) :

6-Pour exercer vos droits

Les données recueillies au sein de ce formulaire font l'objet d'un traitement par *[Le chef d'établissement pour les collèges et lycées ou le directeur académique des services de l'éducation nationale pour les écoles]* afin de répondre à une mission d'intérêt public. Ces données ne sont pas conservées au-delà de l'année scolaire relative à la présente autorisation. Les informations vous concernant ainsi que votre enfant ne sont transmises qu'aux seules personnes en charge du traitement de la présente autorisation.

Vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, d'un droit de rectification, d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Vous disposez également d'un droit à l'effacement concernant l'image/la voix enregistrée et utilisée dans le cadre décrit ci-dessus.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante: *dpd@ac- .....* Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL, en ligne sur www.cnil.fr ou par voie postale à l'adresse suivante : 3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS Cedex 07

Fait en autant d'originaux que nécessaire (représentants légaux, organisateur projet et établissement scolaire).